

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE SECURITE DU 19 MAI 2026

Présents : BENARD Marie-Danièle, CLAUDE Karine, CUNY Philippe, GASSER-MANGEOT Aurélie, GROSJEAN Marie-Agnès, HOUOT Didier, LANGLOIS Willy, MESDAG Jean-François, PARIS Audrey, PHILIPPE Jean-Michel, PIQUÉE Yannick, ROBERT Dorine, ROHR Michaël, SINIGAGLIA Pascal.

Absente excusée : AUBERT Emmanuelle.

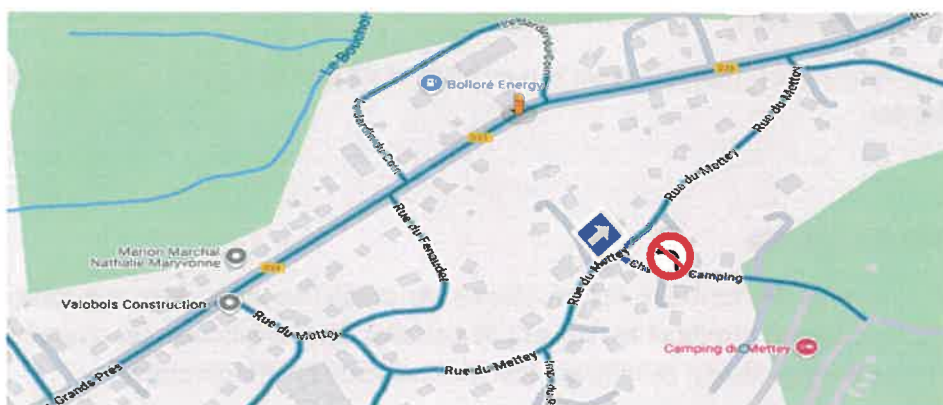
Absent : CLEUVENOT DUC Valentin.

1) Election du vice-président de la Commission de Sécurité

Suite à un vote à main levée, Monsieur Philippe CUNY a été élu vice-président de la Commission de Sécurité, à l'unanimité.

2) Circulation Rue du Mettey.

Comme acté lors de la précédente commission de sécurité, la circulation sera modifiée Rue du Mettey en juillet et d'août. La mesure sera mise en place et une information aux riverains sera distribuée (ci-jointe). Seuls les cyclistes seront autorisés à tourner à gauche afin de rejoindre le centre-ville.



Actuellement :



En juillet et en Août :



Interdit de tourner à gauche "sauf cyclistes"

Avis de la commission :

- Afin de ne pas impacter les riverains de la Rue du Mettey résidant entre le Chemin du Camping et la Rue des Traits de Falère, le panneau de sens interdit ne sera pas installé.
- La circulation restera à double sens sur la totalité de la rue. Seule l'interdiction de tourner à gauche en sortie du Chemin du Camping et la flèche directionnelle seront mises en place.

3) Circulation Route de la Croix des Hêtres

Mme RINGUET Isabelle, gérante de l'écurie "Les Sabots Verts" demande l'installation d'un système de chicanes ou autre, afin d'obliger les conducteurs à ralentir à hauteur de l'écurie pour les mois de juillet et d'août. Le centre étant très fréquenté par les enfants en cette période.

Actuellement :

Solutions possibles :



Avis de la commission : Proposition validée.

- Les panneaux et des chicanes seront mis en place et de part et d'autre du centre équestre afin de faire ralentir les véhicules.

4) Ruelle des Jardins

Plusieurs riverains alertent sur des problèmes de circulation dans cette rue lorsque deux véhicules se croisent. La ruelle est étroite et ils risquent de basculer dans le ruisseau. Les riverains signalent également que la berge du ruisseau est en mauvais état avec un risque d'effondrement.

Ils proposent de mettre la rue en sens unique. Circulation dans le sens Rue du moulin vers la Rue du Général de Gaulle.

Actuellement :

Solution possible :



Avis de la commission : Proposition non validée.

- Si la mesure est mise en place, les véhicules rouleront trop vite dans la ruelle.

- La fréquentation serait plus importante dans le début de la Rue du Moulin où un rétrécissement empêche les véhicules de se croiser. Le trafic serait plus conséquent et occasionnerait des nuisances pour les riverains.

5) Rue du Moulin

Les riverains constatent que les véhicules roulent vite dans cette rue et en particulier aux abords du virage, à proximité de diverses intersections.

Ils proposent d'abaisser la vitesse à 30km/h.

Actuellement :



Avis de la commission : Proposition validée

- Les panneaux 50 seront remplacés par des panneaux 30

6) Ruelle du Damont

La visibilité est réduite à la sortie de la ruelle du Damont. Certains riverains aimeraient la mise en place d'un miroir ou la suppression d'une place de stationnement car lorsqu'il y a une camionnette stationnée sur le 1^{er} emplacement, il est difficile de voir les véhicules arriver de la gauche.

Actuellement :



Solution possible :



Avis de la commission :

- La place sur laquelle est stationnée la camionnette sera supprimée et des supports pour les vélos vont y être installées.
- La proposition pour la mise en place d'un miroir est rejetée. En supprimant la place de stationnement, la visibilité sera améliorée.

7) Rue du Mezy :

Plusieurs riverains se plaignent de la circulation dans la rue du Mezy :

- Circulation en sens interdit des voitures, vélos et trottinettes,
- Vitesse trop élevée (ils veulent des ralentisseurs et une limitation à 30km/h)
- Stationnement sur trottoir (proposition de mettre un panneau stationnement interdit sur le trottoir)
- Chiens non tenus en laisse (proposition de mettre un panneau montrant un chien tenu en laisse)

Solutions :

- Mettre la rue à 30km/h
- Mettre un panneau Impasse, Impasse de la Clairière
- Faire un courrier de rappel des règles à respecter à destination des riverains



Avis de la commission :

- La vitesse sera abaissée à 30 km/h un courrier d'information sera distribué aux habitants du quartier.
- Les véhicules qui circulent en sens interdit sont induits en erreur par leur GPS qui considère la rue en double sens. Une demande de modification devra être transmise aux applications GPS.
- Le panneau "Impasse" ne sera pas implanté car tous les habitants du secteur savent que c'est une impasse.

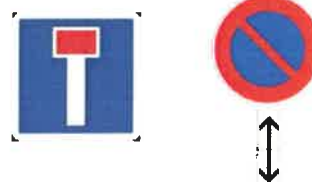
8) Stationnement gênant Route du Haut du Tôt (demande de Mr TOURNIER).

Lorsqu'il fait beau, le secteur de la Croix des Hêtres est très fréquenté par de nombreux marcheurs. Ils viennent se stationner dans le chemin d'accès menant à sa propriété, et à celle de ses voisins. Il aimerait que des panneaux soient mis en place car les véhicules qui se garent le long du chemin empiètent trop sur la route, rendant la circulation des riverains quasi impossible car la route (qui aboutit dans une impasse) ne permet pas le croisement des voitures.

Actuellement :



Solution possible :



Avis de la commission : Proposition rejetée pour le moment.

- Le fait de mettre un panneau "Impasse " aurait tendance à donner envie de se stationner.
- Des conteneurs à poubelles ont été implantés ce qui pourrait limiter le stationnement anarchique dans le secteur.

9) Demandes diverses de riverains :

Les demandes n'ont pas pu être étudiées par manque de temps. Elles feront l'objet d'un examen lors de la prochaine commission.

Clôture de la Commission :

Les points prévus à l'ordre du jour n'ayant pas fait l'objet d'une étude sont repoussés à une date ultérieure.

Les points évoqués et les avis rendus feront l'objet d'une information aux demandeurs.

La séance est levée à 18h15.

A VAGNEY, le 27 mai 2026

Le Vice-président de la Commission sécurité

Philippe CUNY

